

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie maritime

Décision n° 21967 du 11 décembre 2014 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie maritime

NOR : INTJ1424384S

Le commandant de la gendarmerie maritime,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 21583 du 4 décembre 2014 (NOR : INTJ1428870S),

Décide :

Article 1^{er}

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} janvier 2015 :

Massé, Alexandre Nigend : 123 994 Numéro de livret de solde : 8 008 951

Article 2

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} janvier 2015 :

Alcaraz, Jean-Patrick Nigend : 202 140 Numéro de livret de solde : 8 054 421

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 11 décembre 2014.

*Le général, commandant
la gendarmerie maritime,
I. GUION DE MÉRITENS*